

M1 Droit privé après une L3 public possible?

Par **Guidur**, le **11/06/2010** à **23:18**

Bonjours à tous;

Une question existentielle qui va influencer non pas des moindre mon avenir me turlupine; Je suis en L2 à Lyon 3. L'année prochaine je dois faire un choix entre une L3 droit privé ou droit public.

Ma situation est la suivante:

-J'apprécie le droit public et si je me lance dans cette voie je serais tenté par un M1 droit public des affaires à Lyon 3

Problème je ne suis pas un mauvais juriste en herbe mais je ne suis pas non plus un HAURIOU HEROES si je puis me permettre. La sélection étant de ce que j'ai pu entendre assez difficile à Lyon 3. Or c'est le seul M1 en public qui m'intéresse

-Mon autre objectif est privatiste: Huissier de justice, profession que j'ai beaucoup apprécié à la suite d'un stage. La meilleur formation se trouvant à Aix (à ce que j'aurais entendu) (M1 Droit privé sciences criminelles, M2 procédures et voies d'exécutions)

Ma question est la suivante, est-il très préjudiciable de faire du public en L3 (en sachant qu'en civil nous faisons le droit de la famille) et de repartir en privé en M1?

Autre question au passage la faculté d'Aix est-elle une bonne faculté ?

Merci d'avance.

Par **doui**, le **12/06/2010** à **10:08**

Salut,

Il y a peut être une autre option que tu peux envisager, c'est de faire une L3 droit privé et de tenter le M1 droit public des affaires et si t'es pas pris tu vas en M1 privé ... Si je te dis ça c'est parce que j'étais dans ce master cette année, et quelques personnes ne venaient pas de droit public, mais bon ça me parait quand même un peu tordu.

Pour ce qui est du passage L3 public -> M1 privé, j'aurais tendance à dire que ça ne pose pas de problème insurmontable ... y a bien des gens qui partent faire leur 3ème année à l'étranger et qui s'en sortent bien en master ;)

Par **Guidur**, le **12/06/2010** à **17:13**

Merci beaucoup pour les précisions,
En effet l'option M1 privé est ma solution alternative, puisque apparemment l'entrée en M1 droit public des affaires à Lyon 3 est parait-il très difficile.. Mais ne vaut-il pas mieux quand même pour le coup faire du public en L3 histoire de s'attirer plus de faveurs?

Par **doui**, le **12/06/2010** à **18:54**

Prend le parcours qui te motive le plus, où tu auras les meilleurs résultats, a priori dans ton cas c'est plutôt la L3 droit public.

De plus il est tout de même vrai qu'en prenant cette voie tu auras le directeur du M1 et le directeur du M2 en cours, donc éventuellement l'occasion de te faire remarquer ...

Enfin je dois avouer que ton cas est assez singulier, entre M1 droit public des affaires et

huissier, ça n'a juste rien à voir Image not found or type unknown

Tu sais tu peux faire quasiment la même chose avec le M1 droit public général qu'avec le M1 droit public des affaires, et notamment raccrocher le M2 droit public des affaires si tu as loupé le coche au niveau M1 ...

Par **Guidur**, le **12/06/2010** à **20:12**

Oui je sais j'ai toujours eu un goût prononcé pour les choix compliqués.

En tout cas merci beaucoup pour ces précisions je vais prendre le temps d'y réfléchir calmement.

Merci et bonne continuation